matera

Communiqué de presse

16 Avril 2026

Flambée du gaz : les copropriétés chauffées au gaz collectif en première ligne

Paris, 16 avril - Depuis le blocage du détroit d'Ormuz, les marchés de l'énergie sont en ébullition. Pour les copropriétés dotées d'un chauffage collectif au gaz, l'impact pourrait être considérable dans les mois à venir. Matera, syndic de copropriété, livre ses recommandations pour limiter la casse et protéger le pouvoir d'achat des copropriétaires.

Ce que peuvent faire les copropriétés dès maintenant

1. Auditer leur consommation réelle

Beaucoup de copropriétés ignorent leur profil de consommation précis. Nous recommandons aux copropriétés de **demander à leur syndic un relevé mensuel des consommations sur les 24 derniers mois** pour identifier les pics anormaux et agir de façon ciblée..

2. Renégocier ou changer d'offre de fourniture

Les contrats de gaz à prix variable sont directement exposés aux secousses des marchés. **Basculer sur un contrat à prix fixe** peut protéger la copropriété d'une nouvelle flambée à l'automne.

"Les prestataires réajustent généralement leurs tarifs au 1er mai. ***C'est donc plus que jamais le moment de renégocier son contrat de gaz.****"* Amandine Peyre, porte-parole de Matera

3. Vérifier et optimiser les réglages de la chaudière collective

Une chaudière mal réglée ou une programmation horaire inadaptée peut représenter 10 à 15% de surconsommation. **Un passage du technicien de maintenance pour ajuster la courbe de chauffe et les plages horaires** est souvent peu coûteux et rapidement rentabilisé.

4. Programmer l'arrêt du chauffage

Avec le retour des températures printanières, vous pouvez voter en Assemblée Générale **l'arrêt du chauffage collectif** dès que les températures le permettent pour générer des économies immédiates, si ce n'est pas déjà fait.

*"De façon générale, il est **recommandé de baisser d'un ou deux degrés le chauffage collectif** dans la copropriété afin de faire des économies substantielles sur les charges de copropriété",* commente Amandine Peyre, porte-parole de Matera.

5. Inscrire un audit énergétique à l'ordre du jour de la prochaine AG

La crise actuelle est aussi l'occasion **d'anticiper une rénovation énergétique de l'immeuble.** Voter un audit énergétique est la première étape indispensable à tout dossier de financement comme MaPrimeRénov' Copropriétés.

*"Dans le contexte actuel, personne ne peut prédire l'évolution des prix de l'énergie. Il est donc plus que jamais opportun de **lancer des travaux de rénovation énergétique pour réduire durablement la facture**."*, commente Amandine Peyre, porte-parole de Matera.

6. Mutualiser les achats d'énergie

Des **dispositifs de groupements de commandes** existent pour les copropriétés. En se rapprochant d'une fédération de copropriétaires ou d'un prestataire spécialisé, il est possible de **négocier collectivement son contrat de gaz** et d'accéder à des tarifs inaccessibles à une seule résidence. Une démarche à initier dès aujourd'hui pour peser dans les prochaines négociations tarifaires.

À propos de Matera

Créée en 2017, Matera est une société de gestion immobilière qui propose des services de syndic de copropriété, de gestion locative et de transaction. Sa mission : instaurer un nouveau standard de gestion immobilière plus réactif, plus transparent et plus humain.

Devenue le 1er acteur digital de la gestion de copropriété en France, Matera accompagne plus de 10 000 copropriétés en France et en Allemagne. D'abord connue grâce à son offre de syndic coopératif qui permet aux copropriétaires de reprendre le contrôle sur leur immeuble, Matera lance en février 2024 une offre de syndic professionnel local 100% déléguée.

En janvier 2023, Matera a lancé également une offre de gestion locative pour compléter ses services. L'entreprise accompagne désormais plus de 2 500 biens en location. En janvier 2025, Matera lance son activité de transaction grâce à un réseau d'agents immobiliers expérimentés.

Contact Presse

Amandine Peyre
Directrice communication
amandine.peyre@matera.eu // 06.16.23.42.12